

CANADA

L'écart de PIB par habitant par rapport aux États-Unis ne s'est pas réduit ces dernières années et reste très marqué, en raison d'une faible productivité du travail.

Priorités

Réduire encore les obstacles à la concurrence dans les services professionnels

Enjeu et recommandations : pour renforcer la concurrence dans les services professionnels, il avait été recommandé d'éliminer les obstacles qui subsistent aux échanges interprovinciaux et de diminuer le nombre des « professions réglementées ».

Mesures prises : lors d'une réunion d'août 2007 du Conseil de la fédération, les Premiers ministres des provinces ont réitéré leur engagement d'éliminer, en avril 2009, tous les obstacles à la mobilité des travailleurs dans les professions réglementées. Ils sont en outre convenus d'envisager des mesures législatives pour assurer la pleine application si certaines professions ne devaient pas respecter le délai.

Réduire davantage les obstacles aux participations étrangères

Enjeu et recommandations : pour réduire les restrictions à l'investissement direct étranger (IDE), qui restent plus prononcées que dans la majorité des pays de l'OCDE, il avait été recommandé de mettre fin aux restrictions aux participations dans les télécommunications et les transports, et aussi de faire en sorte que les non-résidents puissent être majoritaires au conseil d'administration des sociétés dans les secteurs où cela n'est pas possible actuellement.

Mesures prises : le gouvernement fédéral a mis en place une commission indépendante chargée d'examiner les principaux éléments des politiques dans le domaine de la concurrence et de l'investissement, notamment les restrictions sectorielles à l'IDE et le mécanisme de filtrage en vertu de la loi sur Investissement Canada. Le Parlement a en outre adopté en avril 2007 une loi qui a assoupli les conditions de résidence pour les administrateurs d'institutions financières canadiennes (la majorité, au lieu des deux tiers, doivent être résidents).

Libéraliser les marchés provinciaux de l'électricité

Enjeu et recommandations : les marchés de l'électricité ne connaissent qu'une concurrence limitée dans la plupart des provinces, les fournisseurs sont souvent intégrés verticalement et la propriété publique prédomine. Pour intensifier la concurrence, il avait été recommandé de mettre en place des marchés de détail complets, de supprimer la réglementation des prix au niveau du détail et de développer l'interconnexion à la fois entre les provinces et avec le marché de l'électricité nord-américain.

Mesures prises : aucune.

Remédier à l'inefficacité du système d'assurance-emploi

Enjeu et recommandations : les paramètres actuels du système d'assurance-emploi se sont traduits par des subventions croisées persistantes entre les entreprises, qui ont joué en faveur de celles exerçant des activités temporaires ou saisonnières. Pour mettre fin aux subventions croisées et promouvoir davantage la mobilité des travailleurs, il avait été recommandé d'instaurer un système de « bonus/malus » au niveau de l'entreprise ou de réduire les droits à prestations des travailleurs temporaires ou saisonniers.

Mesures prises : la mise en place de la Prestation fiscale pour le revenu gagné dans le cadre du budget 2007 a amélioré l'incitation à travailler pour les titulaires de bas revenus et réduit la nécessité d'aides spéciales aux chômeurs peu qualifiés dans les provinces de l'Est.

Améliorer l'efficacité du système fiscal

Enjeu et recommandations : pour alléger encore l'imposition effective du capital, il avait été recommandé de supprimer les impôts provinciaux sur le capital des entreprises, de remplacer les taxes provinciales sur les ventes au détail par une taxe sur la valeur ajoutée et d'élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés tout en accordant le même traitement à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Mesures prises : l'État fédéral a supprimé son impôt sur le capital, mettra fin à la surtaxe pour l'impôt sur les sociétés en 2008 et réduira l'impôt général sur le revenu des sociétés. Il a aussi augmenté les taux de la déduction pour amortissement pour mieux prendre en compte la durée de vie utile des biens. Récemment l'équité fiscale a été améliorée en harmonisant le régime des fiducies de revenu et celui des sociétés. Les autorités fédérales ont également incité les provinces à éliminer leurs impôts sur le capital et ont réitéré leur engagement de collaborer avec les provinces qui souhaiteraient supprimer leurs taxes sur les ventes au détail pour les remplacer par une taxe sur la valeur ajoutée harmonisée.